1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier
Emploi	Infirmier en Pratique Avancée
Métier	Infirmier en Pratique Avancée
% temps	80% ECLAH/20% Transversal au sein du CHV

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle MOPHA
Structure interne (CR - *Code et Libellé)*	CR 0250 – 0384 - ECLAH *(1)*
Unité fonctionnelle *(Code et Libellé)*	UF 2700 ECLAH HDJ et UF 2702 ECLAH Consultation

(1) ECLAH : Equipe de Coordination Lyonnaise des Troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Liaisons hiérarchiques :

- Direction des Soins
- Cadre(s) Supérieur(s) de Santé assistant(s) du chef de pôle

Liaisons fonctionnelles :

- Médecins participant au protocole d'organisation
- Cadres de santé
- Equipes soignantes et d'encadrement des structures en lien avec la coordination du parcours de soin des patients

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Cycle hebdomadaire : 38h20 avec repos fixes
- Amplitude horaire : 8h00-18h
- Horaires : 9h00/17h00 du lundi au vendredi
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- Ces horaires sont susceptibles de modification sur la journée en fonction des activités et/ou des jours de réunions pour assurer la continuité du soin,

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l'un des 10 pôles d'activité du PULM Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l'ensemble de l'établissement et des patients qu'il accueille.

5.1. Quatre Unités d'Hospitalisation

- L'Unité de Médecine-SMR possède 9 lits de médecine et 15 lits de SMR. Elle est destinée à la prise en charge des patients présentant des pathologies duelles (psychiatriques + non-psychiatriques) et relevant d'une indication d'hospitalisation à la fois en médecine somatique et en psychiatrie. Cette unité vise à assurer des soins somatiques lorsque les troubles psychiatriques ne permettent pas de prise en charge en médecine classique ou lorsque les troubles somatiques sont trop aigus et dépassent les capacités des services de psychiatrie.
- L'hôpital de jour de médecine possède 9 places. Il propose des soins de bilan individuels et groupaux en demi-journée sur des lignes de soins très précises (Nutrition, Santé bucco-dentaire, Bilan d'autonomie, BPCO, santé de la femme…) dans une démarche de soin global et d'intégration progressive du parcours de soin commun. Il s'adresse aux patients en rupture de soin de médecine générale, en difficulté dans leur parcours de soin et aux patients nécessitant des prises en charges globales pour des problématiques physiques intriquant état psychique, physique et habitude de vie
- L'unité d'hospitalisation du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon, SUAL-HC de 14 lits d'hospitalisation accueillent en hospitalisation libre sur 14 jours les patients en sevrage complexe
- L'hôpital de jour d'addictologie, SUAL-HDJ Addictologie de 14 places et SUAL-HDJ Bilan de 3 places a pour objectifs à travers des groupes thérapeutiques et des bilans d'évaluation : la réduction des risques, le maintien de l'abstinence et prévention de la rechute, le travail psychothérapique autour des comorbidités psychiatriques, la réhabilitation psychosociale et l'amélioration de la qualité de vie

5.2. Unités de consultations

5.2.1. CoRéSo

CoRéSo (Consultation Réseau Somatique) un dispositif d'accompagnement de patients vers les soins somatiques. Il propose des consultations de médecine générale. Il a pour objectif de permettre l'accès aux soins de médecine générale aux patients du CH Vinatier suivi en ambulatoire.

5.2.2. Le SUAL

Le Service Universitaire d'Addictologie (SUAL) regroupe l'équipe ELSA et l'équipe CLARRA

A- L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (SUAL ELSA) et l'unité CLARRA (SUAL-Consultations)

Ces 2 structures ont pour missions de :

- Développer les aspects d'évaluation
- Prendre en charge en addictologie des patients atteints de troubles psychiatriques
- Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
- Développer la recherche biomédicale et l'évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

B- L'unité SUAL-CSAPA DETENTION

Les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de

substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

C- L'unité SUAL-CSAPA-EAPDA

L'équipe d'Accompagnement Post-Détention Addictologie (EAPDA) a pour missions de :

- Favoriser la continuité des soins après la sortie de prison
- Assurer une prise en charge globale : santé physique et mentale, un accompagnement social et insertion
- Prévenir les ruptures de parcours de soin et réduire le risque de récidive
- Organiser le relais vers les dispositifs de soins de ville

D- DARJELY

Le dispositif DARJELY (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l'association le MAS, a pour mission la coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d'Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d'Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détention.

5.2.3. Le Service ECLAH

L'ECLAH (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficit de l'attention et/ou hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d'un réseau de soin adapté aux besoins du territoire. Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des adultes pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3ème ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.
L'unité ECLAH dirige l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes.
L'activité de l'ECLAH s'intègre directement dans les missions cliniques et de formation du Centre Ressource TDAH de Lyon et ses professionnels contribuent à fonctionnement.

Présentation du Service
L'Équipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité (ECLAH) est une équipe créée en novembre 2023 au **Vinatier** PULM. Elle rassemble une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, neuropsychologues, psychologue, attachée de recherche clinique) et travaille en étroite collaboration avec le Centre Ressource TDAH de Lyon pour répondre aux objectifs de la stratégie nationale pour les troubles du neuro développement (TND) : coordination, de la formation, du soin et recherche. L'ECLAH accueille en consultation des adultes leurs familles, et accompagne les professionnels et institutions du territoire.
Dans le cadre de l'ouverture, d'un **hôpital de jour innovant dédié aux adultes présentant un TDAH**, l'ECLAH développe un dispositif centré sur les **interventions non médicamenteuses** et sur **le bilan d'aide au diagnostic**.

5.2.4. La Plateforme Somatique

La plateforme somatique est composée des services suivants : le service de Rééducation-Réadaptation, le service diététique, l'équipe médicale de proximité, la pédicurie et les soins infirmiers. Des consultations médicales spécialisées sont proposées : des consultations de gynécologie et des consultations ORL.

5.2.5 L'Odontologie

Le service d'Odontologie est un centre de ressources et contribue à l'amélioration de l'accès aux soins dentaires des patients suivis en extrahospitalier (CoReSo) et en addictologie.

5.2.6. La PASS

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé sont des dispositifs de prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité (présentant souvent un cumul de facteurs de précarité : précarité de logement, précarité financière, isolement social, difficultés d'ordre psycho-social...) qui ont besoin de soins externes et qui ne peut y accéder en raison de l'absence de couverture sociale

La **PASS mobile MNA** accompagne des mineurs non accompagnés, reconnus ou pas, dans l'accès au soin en santé mentale via une démarche d'aller-vers. L'objectif est d'intervenir précocement afin de prévenir la cristallisation ou l'aggravation des troubles psychiques. Pour ce faire, l'équipe partage son temps entre des permanences sur les lieux de vie des jeunes (campements, squats, Secours Populaire), entretiens psychosociaux en binôme avec l'IDE et accompagnement physique vers ce qui fait soin (lieux d'activité, lieux ressource, médecins, psychologues…). L'équipe assure aussi un rôle de coordination et de médiation entre les différents acteurs du soin, du social, de la solidarité (bénévoles).

5.3. La Pharmacie à Usage Interne (PUI)

La pharmacie à usage intérieur (PUI) s'entend de celle qui se situe à l'intérieur d'un établissement de santé dans lequel sont traités des malades (article L. 5126.1 du Code de la santé publique). Sa mission est double :

- Assurer les approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux des services de soins
- Contribuer à leur bon usage et leur sécurité d'utilisation.
- Son rôle est donc essentiel, car elle est au centre même de la prise en charge thérapeutique du patient.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Conformément à la règlementation en vigueur, l'infirmier en pratique avancée participe à la prise en charge globale des patients atteints de troubles psychiatriques dont le suivi lui est indiqué par un (ou des) médecin (s) psychiatre (s). Dans le respect du parcours de santé du patient coordonné par le psychiatre, l'IPA apporte son expertise et participe, en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins intra ou extra hospitaliers et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

Dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par lui et le (ou les) psychiatre(s) qui lui a confié le suivi d'un patient, l'IPA réalise des prescriptions ou renouvellement de prescription, des actes techniques dans son domaine de compétences.

L'IPA exerce également des missions de prévention et d'éducation à la santé, d'enseignement et de recherche ainsi que des missions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles.

Dans le cadre de son champ de compétences, il revient à l'IPA :

- D'observer, de recueillir et d'interpréter des données dans le cadre du suivi médical d'un usager
- De prescrire, renouveler des prescriptions et de réaliser des actes techniques dans le cadre du suivi médical d'un usager

7. ACTIVITES PRINCIPALES

L'infirmier en pratique avancée (IPA) d'ECLAH exerce des missions transversales, en articulation étroite avec les psychiatres et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Il participe à l'évaluation, à l'orientation, et à la prise en charge des patients reçus en consultation.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Dans le cadre d'un **hôpital de jour innovant dédié aux adultes présentant un TDAH**, l'ECLAH développe un dispositif centré sur les **interventions non médicamenteuses** et sur **le bilan d'aide au diagnostic**.

Ce poste s'inscrit dans un **projet innovant de soins non médicamenteux**, encore peu développé en France pour les adultes présentant un TDAH.

8.1. Activité clinique

- **Consultations individuelles IPA** auprès d'adultes présentant un TDAH (ex : titration de psychostimulants, repérage des situations de vulnérabilité, d'aggravation ou de comorbidités nécessitant une réévaluation médicale, bilan psycho-éducatifs pré-groupe, consultation post annonce diagnostique), sous coordination médicale dans le cadre de bilans spécialisés.
- **Actes infirmiers** dans le cadre de l'hospitalisation de jour de bilan (ex : prélèvements, constantes, mesures anthropomorphiques, accueil et évaluation initiale)
- **Co-animation** de groupes thérapeutiques

8.2. Mission de coordination et de lien

- Contribution à la coordination du parcours du patient au sein de l'HDJ, en collaboration avec le secrétariat et l'équipe soignante dans une optique de simplification du parcours de soin et de concentration des interventions à la journée.
- Soutien et disponibilité auprès des personnes bénéficiant d'un parcours de soin dans notre équipe pour renforcer la cohérence de leur parcours, condenser les interventions lors de leurs venues et s'assurer de la bonne transmission des informations et des moyens de rappels auprès des personnes.
- Participation aux réunions de synthèse et aux décisions pluridisciplinaires.
- Interface entre les usagers, les familles, les professionnels hospitaliers et les partenaires extérieurs.
- Participation à la dynamique de coordination portée par l'ECLAH (ville-hôpital, médico-social, associations).

8.3. Mission de formation et de recherche

- Participation aux actions de sensibilisation menées par l'ECLAH, notamment à destination des IDE.
- Contribution aux projets de **recherche clinique** et d'évaluation des dispositifs innovants du service.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Qualités Particulières Attendues

- **Adaptabilité :** capacité à gérer et prioriser les tâches tout en répondant de manière flexible et dynamique aux besoins des personnes.
- **Rigueur, sens de l'organisation, de la communication entre professionnels**
- **Capacité à travailler au cœur d'une équipe hospitalière** : esprit d'équipe, collaboration multidisciplinaire
- **Dynamisme, force de proposition** : capacité à investir une équipe en plein développement, à porter et proposer des accompagnements auprès des personnes.
- **Capacité à s'exprimer en public** : guider et animer un groupe

9.2. Compétences Souhaitées

- Une appétence pour la pédagogie
- Utilisation des outils informatiques de création de supports pédagogiques (PowerPoint, CANVA, etc.).
- Une connaissance des troubles du neuro développement
- Une formation en Thérapie Brève (ex : TCC, méditation), Médecine du Sommeil et/ou Addictologie

9.3. Diplôme requis

- Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle MOPHA		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Création		
Rédaction	**Vérification**	**Validation**
Dr H. PRUNIER Responsable de l'UF A. RICHARD Cadre supérieur de santé assistant du chef de pôle	Marie-Claire DAUMAS-BEJUIS Cadre supérieur de santé Direction des SOINS	P.H. DUCHARME Coordonnateur Général des Soins